



# *Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services*

## **Conseil des Services Scientifiques et Techniques Intervention préliminaire de FORCE OUVRIERE Réunion du 08/01/08**

Nous prenons acte de la réactivation du Conseil des Services Scientifiques et Techniques.

Néanmoins, nous déplorons et condamnons qu'aucune réunion de ce CSST ne se soit tenue durant toute l'année 2007, malgré nos demandes répétées depuis la première réunion du 15 décembre 2006 et malgré les nouveaux enjeux générés par la création du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Selon nous, afin de rattraper le retard lié à cette année de perdue pour le RST, l'urgence est donc :

- de reprendre la directive d'orientation stratégique pour le RST de l'ex ministère de l'Équipement du 15 février 2007 et de la rendre opérationnelle et applicable à l'échelle du MEDAD dans son ensemble ;
- que ce Conseil soit redéfini pour tenir compte du nouveau périmètre du MEDAD et qu'il s'attache sans attendre à répondre aux questions : le RST pour quoi faire ? et quelle gouvernance et quels moyens pour y arriver ?

Cette nouvelle directive pour le MEDAD doit répondre à la forte attente exprimée par les collectivités territoriales qui éprouvent concrètement la nécessité de l'appui de ce réseau pour assumer les responsabilités que l'État leur a transférées, par les syndicats professionnels des entreprises du BTP qui ont besoin de ce réseau pour continuer à faire reconnaître et développer le savoir faire français au niveau mondial, et naturellement par tous les agents du RST (tant de l'ex Equipement que de l'ex Ecologie) et au-delà par tous les agents du MEDAD qui ressentent bien le rôle structurant du RST

Cette attente a d'ailleurs été plusieurs fois rappelée durant les travaux et les tables rondes conclusives du Grenelle de l'Environnement en octobre 2007.

### **Un CSST à redéfinir selon une « approche MEDAD » :**

Nous demandons que ce futur CSST du MEDAD soit pleinement opérationnel avec des fonctions de concertation, certes, mais surtout de pilotage et d'animation stratégique de l'ensemble des services du RST (avec ceux de l'ex Ecologie notamment, comme le SCHAPI, service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévention des inondations), lui conférant une position reconnue de tous et dont les décisions s'appliquent à tous.

A ce titre, nous insistons à nouveau sur le fait qu'il nous apparaît fondamental que toutes les futures directions de programme concernées s'impliquent, au bon niveau, dans ce conseil.

Si nous nous félicitons de la représentation des Ecoles du ministères, par le biais de l'ENPC et de l'ENTPE, nous insistons pour que leur présence ne se cantonne pas à la problématique des laboratoires de ces établissements mais qu'elle soit l'occasion d'accroître les liens entre formation et recherche d'une part et entre le réseau formation du MEDAD et le RST du MEDAD d'autre part.

Selon cette logique, nous proposons que l'IFORE (institut de formation de l'environnement) et le SCHAPI intègrent le CSST du MEDAD.

Le RST constitue un outil pertinent pour élaborer et mener des politiques publiques dans les domaines du changement climatique, de l'aménagement du territoire, des transports, de la sécurité, de l'environnement,...

Il constitue un appui technique essentiel aux services du MEDAD pour élaborer et mener les politiques de prévention des risques naturels et technologiques, ou bien les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre (déplacement

urbain, réglementation thermique, HQE,...). Et cela avec un atout important que représente sa capacité à mobiliser des équipes pluridisciplinaires pour résoudre des questions transversales.

Il faut donc réfléchir à ouvrir davantage le périmètre du CSST ou bien à y associer d'autres composantes "techniques" de l'écologie ou de l'industrie comme le STEEGB (service technique de l'électricité et des grands barrages), l'INERIS, l'ONEMA ou bien l'ADEME.

Le MEDAD reste encore à bâtir. Cependant, en cette période transitoire, nous regrettons l'absence des préfigurateurs des futures directions générales du ministère à cette réunion. **Nous demandons une nouvelle réunion du CSST, à organiser sans attendre pour alimenter le projet ministériel**, avec l'ensemble des responsables ministériels concernés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance des compétences et des attentes du RST et exprimer leurs besoins pour le RST.

### **Pour un RST au service de la collectivité publique :**

Historiquement et structurellement, le RST s'est toujours affirmé de façon globale et transversale aux différentes échelles de compréhension et d'intervention sur les territoires. Il est essentiel de conserver cette ambition, incluant la recherche, le RST constituant un **bien commun à l'ensemble de la collectivité publique**.

Au sein de cette collectivité publique, l'État (et le MEDAD en particulier) joue un rôle majeur et nous constatons qu'il a lui-même de grandes difficultés à organiser son recours aux compétences du RST de manière efficace : pour cela, l'urgence est de définir clairement le pilotage du RST au sein du MEDAD et en mode LOLF (tant vis à vis des futures directions de programme que des futurs responsables de BOP) et en tenant compte des évolutions en cours au sein du ministère, mise en place des DIR et des DDEA notamment mais aussi des DREDAD, et de celles liées aux conséquences de la décentralisation.

Pour nous, le premier travail à entreprendre sans délai, qui devra trouver sa transcription dans la future directive d'orientation du RST du MEDAD et le CSST, est de définir un **processus de co-décision de l'ensemble des futures directions de programme du MEDAD**, mais aussi de celles des ministères en charge de l'Agriculture, de l'Industrie et de l'Intérieur, co-responsables de l'avenir et des évolutions du RST, afin que cessent immédiatement les guerres intestines auxquelles nous assistons et dont le RST et les services déconcentrés sont en train de faire les frais. Le CEMAGREF pourrait d'ailleurs être utilement associé au sein du CSST.

Nous attendons de cette réflexion qu'elle permette dans le même temps, de proposer, conformément à la volonté du législateur, des modes d'accès des collectivités à **tous les champs de compétence du RST** en dehors du cadre de la concurrence. Comme cela fut explicitement rappelé à plusieurs reprises lors du Grenelle de l'Environnement, il est inacceptable que les collectivités soient privées, pour l'exercice des compétences que l'État leur transfère, des moyens d'expertise et de contrôle que celui-ci avait constitués pour son propre compte lorsqu'il détenait les mêmes compétences.

Nous proposons en conséquence :

- que l'État se donne enfin les moyens de permettre une expression organisée des besoins des collectivités territoriales vis à vis du RST, et qu'il se dote de la capacité de les entendre : à terme, selon nous, **le CSST, ouvert aux collectivités territoriales**, doit participer à ce rôle ; Sur ce point, avec des séminaires comme celui du 31 janvier 2007, reconduit semble-t-il en janvier 2008, on est encore très loin de l'objectif : l'absence du ministre, le déséquilibre des temps de parole, les choix dans l'ordre du jour,... nous inquiètent et sont de nature à frustrer les élus et les collectivités. Les évolutions liées au CODOR du CERTU et aux CoTITA des CETE sont intéressantes, à condition d'ouvrir ces derniers à l'ensemble des champs d'intervention des services du RST.
- une réflexion sans a priori sur l'ensemble des possibilités juridiques de donner une place concrète aux collectivités locales tant dans la gouvernance que dans les productions du RST ;
- un travail d'imagination pour faciliter la mise à disposition de moyens (y compris voire surtout humains) au sein ou au moins dans le champ d'action direct du RST par tous les acteurs publics qui ont un intérêt dans le développement des connaissances scientifiques et techniques dans le domaine du BTP.

L'ouverture de la gouvernance et des services (conseil, analyse et prestations) du réseau scientifique et technique aux collectivités locales s'inscrit pleinement dans un objectif d'aménagement et de développement durables des territoires pour lequel l'État et les collectivités sont partenaires et complémentaires. Cela permettrait une offre technique homogène et solidaire sur l'ensemble du territoire et éviterait l'augmentation de la fiscalité des territoires par la mise à disposition de services et de compétences existants.

### **Sur l'Ingénierie Publique et le RST :**

---

**Fédération FORCE OUVRIERE de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services**

46 rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS - Tph: 01.44.83.86.20 - Fax: 01.48.24.38.32 - e-mail: [contact@fets-fo.fr](mailto:contact@fets-fo.fr)

[www.fets-fo.fr](http://www.fets-fo.fr)

Nous demandons également une **traduction législative ou réglementaire d'une ingénierie publique des territoires de partenariat**, intégrant la capacité d'expertise offerte par le RST, et placée sous le pilotage de la future direction qui sera en charge du pilotage et de l'animation du RST.

Nous avons pris acte des premiers travaux en 2007 entre la DRAST et la DAJIL et de l'orientation définie dans ce sens par la directive ministérielle du 15/02/07. Ils démontrent que cette traduction est possible, comme nous le défendons depuis 2001.

Nous demandons que soit mis en place au niveau central un pilotage unique de cette activité d'ingénierie (pour compte propre et pour compte « de tiers ») orienté vers les enjeux forts de service public, pilotage qui dans un contexte budgétaire contraint sera seul à même de garantir la bonne allocation et la bonne utilisation des moyens.

Pour cela, **le pilotage de l'IP ne peut demeurer au sein d'une direction générale** sectorielle mais doit être intégré avec celui concernant le RST au sein d'une même direction centrale stratégique permettant les nécessaires arbitrages inter programmes et inter directions générales du MEDAD.

Par ailleurs, l'instauration d'une **conférence stratégique de l'IP** placée sous l'autorité du ministre nous apparaît indispensable. Celle-ci doit regrouper des représentants des collectivités ainsi que l'ensemble des directions de programmes afin de s'affranchir des cloisonnements induits par la mise en œuvre de la LOLF et des conflits de pouvoirs inhérents à la mise en place du MEDAD .

Parallèlement, nous invitons à un rapprochement au niveau central avec les ministères intervenant sur les champs de l'aménagement et du développement durables des territoires pour bâtir un projet stratégique global de l'IP, dans un premier temps à travers la question de l'évolution et de l'ouverture du RST.

L'avenir de l'ingénierie publique dans le champ concurrentiel étant l'un des chantiers engagés dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, **nous exigeons du ministre du MEDAD qu'il défende les orientations précédentes** d'ici avril 2008 et qu'il s'appuie pour cela sur une nouvelle directive stratégique pour le RST du MEDAD, sur un CSST du MEDAD ouvert aux collectivités et sur un pilotage central et stratégique de l'IP. Le travail concernant le RST et l'IP est donc important durant le premier trimestre 2008 et il convient de l'engager sans attendre.

#### **Sur les moyens affectés au RST :**

Nous condamnons les baisses d'effectifs contractualisées par le ministre de l'Équipement avec le Budget en 2006 et 2007 ainsi que les nouvelles réductions d'effectifs suicidaires annoncées pour le MEDAD pour 2008. Ces dernières années, ces baisses ont systématiquement été fléchées sur l'ingénierie publique.

Nous vous demandons **de nous donner aujourd'hui, en séance, la lisibilité sur les chiffres des effectifs pour les services du RST pour l'année 2007 ainsi que ceux affichés pour l'année 2008**. Il est clair que si le RST devait subir une nouvelle baisse, l'exercice de définition d'une stratégie pour le RST perdrait de facto tout intérêt !

Sur les effectifs, l'inquiétude ne se limite pas à l'affichage de la réduction du nombre théorique des ETP mais à la capacité de **maintenir la compétence au sein des services du RST du MEDAD** et de pourvoir les postes vacants. En effet, beaucoup de recrutements ou de publications de postes sont bloqués par les DRE, R-BOP, et la DGPA pour des raisons contestables (lorsque celles-ci sont connues...). Nous sommes donc très loin du contenu de la partie sur « l'organisation de l'entretien des compétences dans le RST » si les services du RST doivent connaître des vacances de postes qui annihilent tous les efforts de transmissions des compétences rares.

Le RST, ensemble de services allant de la recherche à l'ingénierie, est performant grâce à son implantation territoriale (CETE, Laboratoires, liens avec les autres services) et au fait que les spécialistes et experts peuvent travailler dans plusieurs domaines. Nous souhaitons donc avoir des précisions sur le projet de service à compétence nationale CETE et sur l'avenir des LRPC.

#### **Sur la valorisation des carrières scientifiques et techniques :**

Nous nous inquiétons de la perte de reconnaissance des carrières techniques au sein des ex ministères de l'Équipement et de l'Écologie, à travers des signes tels que la suppression du « Séniorat » ou l'anticipation par certains chefs de services du RST de diminutions drastiques d'effectifs (en particulier dans les LRPC).

Nous demandons à nouveau la concrétisation de la concertation en cours depuis l'été 2007 pour la **rénovation du séniorat à travers l'évolution du fonctionnement des comités de domaines**. Il est incompréhensible que cette concertation ne soit toujours pas terminée. Incompréhensible et dévastateur en terme de signal donné auprès des agents du MEDAD visant à

investir des carrières scientifiques et techniques. Incompréhensible et contre-productif quant à la crédibilité de la directive ministérielle du 15 février 2007 et de la démarche de concertation qui a conduit à sa rédaction.

Si le travail demandé aboutit à dire qu'il faut parvenir à reconnaître et à valoriser, mais avant cela à former, des experts ou des spécialistes maîtrisant leur domaine scientifique et technique mais qui en plus sont aussi capables de gérer une petite équipe autour d'eux (ce qui est le meilleur voire le seul moyen de transmettre leurs compétences), alors cette réflexion aura réussi quelque chose qui devra se traduire par une évolution rapide des comités de domaines et une adaptation du séniorat.

Il convient désormais de traduire rapidement dans les faits cette réflexion. Nous rappelons que ce chantier doit concerner toutes les catégories de personnel pouvant construire des parcours évalués par un comité de domaine. Il convient donc d'ouvrir cette approche à tous les corps concernés.

Nous demandons à nouveau, eu égard aux enjeux de compétences collectives soulevés par les mutations profondes de notre société, et plus proche de nous par celles liées au MEDAD, la mise en place d'un véritable plan pluriannuel de GPEECC (Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs, des Compétences et des Carrières) pour accompagner cette nécessaire mutation de l'ingénierie publique, faisant une place prépondérante à la reconnaissance et à la valorisation des parcours techniques.

La directive n°4 de la circulaire ministérielle du 15 février 2007 doit donc se traduire très rapidement en mesures concrètes et ambitieuses pour les agents du RST du MEDAD dans son intégralité et pour le développement de la compétence collective. C'est un chantier essentiel.

Le CSST fonctionne enfin de nouveau, à un moment qui constitue un tournant sans précédent pour le service public de l'aménagement et du développement durables des territoires.

Le document du 15 février 2007 ne constitue que la première pierre d'un édifice à construire immédiatement, en concertation avec les organisations syndicales et en partenariat avec les autres ministères et les collectivités. FO y demeurera force de propositions pour défendre les agents et nos revendications, en faveur d'un RST fort de compétences solides et de moyens appropriés, au service d'un État prestataire, opérateur, solidaire, et partenaire, répondant pleinement aux besoins de la collectivité publique.

Pour nous, il est de la responsabilité du MEDAD et de l'État de **réussir la mise à disposition de la compétence scientifique et technique aujourd'hui détenue par l'État auprès de la collectivité publique dans son ensemble et de garantir la pérennité du formidable outil de progrès collectif que le RST représente pour la France.**

Nous voulons croire que chacun ici en est convaincu.